

Physionomie et signification des haies

P. BRUNET (1)

Dans la période actuelle de recul du bocage en Europe on veut trouver aux haies des fonctions nécessaires pour lutter contre l'évapotranspiration, maintenir les équilibres écologiques ou créer des paysages esthétiques. Mais la haie est un objet individuel que seul son propriétaire modèle en fonction de l'usage qu'il en fait. Sa physionomie est donc révélatrice de ses fonctions en même temps qu'elle compose un paysage.

Que reflètent la physionomie et la composition botanique de la haie ? Les botanistes ont eu tendance à y retrouver les influences climatiques et les grandes associations végétales qui caractérisent les diverses régions. TROLL (1951) avait ainsi classé les paysages ruraux arborés de l'Europe en deux groupes. Le bocage typique correspondait au *Calluneto-ulicetum*, aux zones de la lande atlantique à buissons de bruyères et d'ajoncs. Au contraire dans les bassins sédimentaires et les basses montagnes de l'Europe plus continentale, les lignes d'arbres et les haies discontinues qui parsèment des paysages, que les uns qualifient de campagnes découvertes arborées et les autres de semi-bocages, représentaient les formations à pruniers et poiriers sauvages, cornouiller, troènes et nerpruns qu'on retrouve dans les stades post-culturels (HARD, 1975). De même CORILLON affirme plus récemment : « *La végétation bocagère est le reflet des conditions locales du milieu (sol, climat)* » et il définit des bocages à chêne pédonculé, les plus fréquents dans le massif armoricain, des bocages à ormes en situation sub-littorale ou sur sol calcaire, des bocages à hêtre dans les régions les plus humides et les plus froides (CORILLON, 1971). Ces travaux considèrent donc les haies comme des vestiges de la végétation semi-naturelle, ou comme des nuances de celle-ci (stades régressifs, rôle de l'éclaircissement accru ou de la compétition réduite dans des formations liné-

aires). Ils négligent le fait qu'en pays de bocage, la haie n'est pas un reste de la végétation, mais un élément du paysage agricole construit par les hommes. Certaines recherches plus approfondies sur les espèces des haies en Grande-Bretagne ont d'ailleurs montré que la répartition des espèces dominantes n'obéit pas à des règles aussi simples et que les grandes provinces climatiques et les sols ne suffisent pas à l'expliquer (MOORE *et al.*, 1967).

Comment la haie ne traduirait-elle pas la fonction que les agriculteurs lui ont attribuée ? Certaines fonctions, telle l'affirmation d'un droit sur une terre défrichée, la matérialisation d'une limite parcellaire, la lutte contre l'érosion, ne nécessitent pas une silhouette végétale particulière. Par contre, d'autres rôles conduisent à une sélection des espèces végétales et à un traitement particulier de la haie.

La haie peut effectivement jouer le rôle d'un enclos à bétail. Elle est apparue nécessaire dans les systèmes qui font alterner sur la même parcelle labour et prairie, tels le Verkoppelung du Schleswig (MARQUARDT, 1950) ou la buige du Massif Central occidental (FEL, 1962). L'enclos sert alors de parc à fumure et prépare le labour. Dans ce cas, la haie surmonte souvent un talus de terre qui forme un premier obstacle et sa composition doit lui donner un caractère difficilement franchissable, c'est-à-dire une basse strate touffue et dense.

La haie a été aussi source de combustible aux époques et dans les pays où le bois assurait à la fois le chauffage des habitations et la cuisson des aliments. En Schleswig-Holstein et Lauenburg, une série d'édits du seizième et dix-septième siècles obligeaient à la

(1) Université de Caen, U.E.R. des Sciences de la Terre et de l'Aménagement régional, Esplanade de la Paix, 14032 CAEN CEDEX.

plantation de haies vives pour répondre aux besoins en bois, et jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle des associations (Knickverband, Heidekulturverein) encourageaient leur extension (MARQUARDT, 1950). Dans le sud de l'Irlande, les talus plantés d'ajoncs protégeaient les champs de céréales et fournissaient le combustible (FLATRES, 1957). Et autrefois les haies de tous les pays bocagers y contribuaient par les fagots et les bûches tirés de la coupe du taillis et de l'élégage des arbres.

Le rôle fourrager de la haie a également été très important. Dans les moyennes montagnes, au climat océanique à nuance continentale, c'est-à-dire à couverture neigeuse importante, celle-ci obligeait à prévoir un affouragement hivernal considérable. Le foin séché en représentait la plus grande part, mais on ne négligeait pas les feuilles apportées par l'élégage des arbres ou la taille des arbustes, en particulier les frênes (TROLL, 1951). LEBEAU (1955) a montré comment dans le Jura méridional jusqu'en 1850, les cultures vivrières limitaient étroitement l'étendue des prés de fauche et rendaient nécessaires les compléments de feuillages et de paille. Dans tout l'Ouest français les émondes d'ormes et de frênes répondaient en partie à un tel besoin. Et dans les finistères hostiles à l'arbre, comme dans le Léon, l'ajonc, soigneusement semé sur les talus, fournissait après broyage le fourrage des chevaux (FLATRES, 1971). Parfois même la haie pouvait fournir des fruits. Au début du dix-septième siècle, on planta des

arbres fruitiers dans les haies du Worcestershire, Hertford, Glostershire et Kent (ERNLE, 1952).

Ces différentes fonctions ont conduit les agriculteurs à rechercher dans le cadre des régions bio-climatiques les espèces, les produits et les formes dont ils avaient besoin. Or ces exigences ne peuvent conduire qu'à quelques modes de traitement qu'on caractérisera en s'inspirant du vocabulaire de la sylviculture. Les quatre principaux sont : le buisson linéaire (formé d'arbustes bas comme ajoncs, genêts, etc...), le taillis linéaire (composé d'arbustes et de rejets de souche et dont la hauteur dépend de la durée de la rotation), le taillis sous futaie linéaire (à trois strates : taillis, baliveaux, arbres de haut jet), enfin la futaie linéaire constituée d'arbres de haut jet et de baliveaux et qui peut prendre des aspects variés selon que l'élégage périodique ne porte que sur les basses branches, ou que l'émondage s'élève presque jusqu'à la cime, ou que les arbres sont traités en têtards. Si on néglige le buisson linéaire qui correspond aux conditions hostiles à l'arbre du climat océanique pur et littoral, on peut déterminer les traitements nécessaires aux diverses fonctions (tabl. 1).

Ces modes de traitement étaient imposés aux fermiers par les baux de location qui prévoyaient le rythme des coupes ou des élégages, le nombre des baliveaux à réserver ou des jeunes arbres à planter, afin d'assurer, par un renouvellement régulier, la permanence des usages recherchés (1).

TABLEAU 1

Modes de traitement et fonctions des haies.

	Taillis	Taillis sous futaie	Futaie
Brise-vent.....	x (haut et dense)	x (dense)	
Enclos.....	x	x	
Fourrage.....		x	x (émondage)
Combustible.....	x	x	x
Bois d'oeuvre.....		x	x

(1) Bail du 17 juin 1881, Sainte-Mère-Église. «Pendant la durée du présent bail (9 ans) le fermier ne coupera les haies qu'une seule fois. Les élégages des arbres ne pourront être faits que jusqu'aux deux tiers de leur hauteur sauf pour ceux qui ont été étêtés. Les coupes seront réglées de manière qu'il n'y ait qu'un neuvième coupé chaque année. Le fermier sera tenu d'entretenir les haies et fossés en bon état de clôture. La plante, s'il en est nécessaire, sera fournie par le propriétaire». (LAISNE, 1974. Analyse comparée des bocages du Nord-Cotentin. Thèse mss., Caen).

Si les fonctions antérieures disparaissent, le fil de fer assurant l'enclos, le butane le combustible, la prairie temporaire et les cultures fourragères l'alimentation du bétail, le traitement spécifique et la sélection des espèces perdent toute raison d'être. Parfois cependant les prescriptions des baux peuvent perpétuer des haies devenues inutiles. Ainsi, dans le Pays de Waes, l'industrie du sabot a disparu vers 1940, mais on a continué à planter des lignes de peupliers et ils ne disparaissent qu'avec les progrès du faire-valoir direct (CLAUDE, 1975). Ailleurs le bon entretien de la haie perd sa raison d'être initiale et devient un signe de prestige pour des exploitations agricoles aisées (haras de Normandie ou des environs de Newmarket, grands domaines du Norfolk où par ailleurs le recul des haies a été considérable). Inversement certains traitements imposés par des autorités non-agricoles peuvent bouleverser la physionomie et la composition de la haie. Les dispositions légales promulguées en 1935 et 1952 dans la province de Liège, qui prescrivaient la réduction annuelle de la hauteur des haies, ont provoqué dans le Pays de Herve la disparition des saules, cerisiers sauvages, frênes, charmes et hêtres et la réduction des haies à de maigres buissons d'aubépines (LECLERCQ et ROBERT, 1956).

On peut donc s'appuyer sur l'analyse physionomique pour dégager la signification actuelle de la haie, et partant, ses possibilités de survie en dehors d'une brutale destruction. Car si les haies disparaissent souvent par arrachage et démolition des talus dans le cadre d'actions individuelles ou collectives de réaménagement parcellaire, dans de nombreuses régions elles se modifient peu à peu. La méthode suivante a été utilisée dans des régions du Bocage normand où les haies étaient traditionnellement traitées en taillis sous futaie linéaire (Avranchin, environs de Coutances). Chaque limite parcellaire donne lieu à l'établissement d'une

fiche, définie par les numéros des parcelles cadastrales contigües, qui indique la densité ou la continuité et la composition botanique des strates haute (supérieure à 12 mètres), moyenne (4 à 12 mètres) et basse ; elle renseigne également sur les talus, fossés, et les modes de traitement appliqués à chaque strate (fig. 1).

A l'aide de cet inventaire minutieux, des cartes à grande échelle peuvent être établies pour les différents éléments de la clôture : talus, diverses strates végétales. Les figures 2 et 3 représentent des extraits des plans de Notre-Dame-de-Cenilly (Manche, Canton de Cerisy-la-Salle). Sur la figure 2, la basse strate des rejets et arbrisseaux a été appréciée selon sa hauteur et pour chaque hauteur selon trois états : discontinu, troué, dense. Ainsi dans la légende retrouve-t-on le taillis récemment coupé (1), le taillis inférieur à 1,50 mètre (8,9,10), compris entre 1,50 mètre et 3,50 mètres (11,12,13), supérieur à 3,50 mètres (14,15,16). Cette figuration permet de mesurer par l'aspect du taillis le rôle effectif de la haie en tant que clôture ou source de

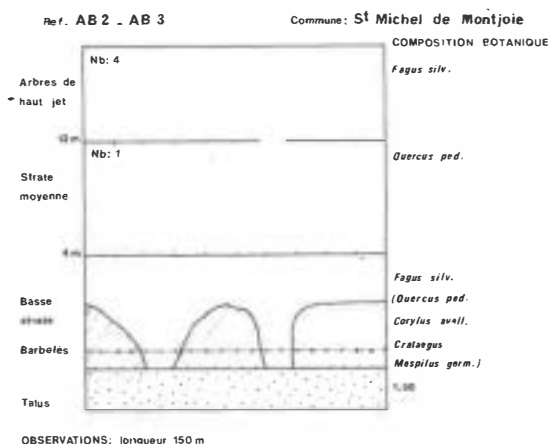


Fig. 1 : FICHE D'ANALYSE D'UNE HAIE : HAIE A TROIS STRATES SUR HAUT TALUS NON ENTRETENU. La haute strate est clairsemée (un arbre tous les 35 mètres), le renouvellement en baliveaux insuffisant et anarchique (autre espèce). Si la basse strate possède une bonne composition botanique, elle est discontinuée.

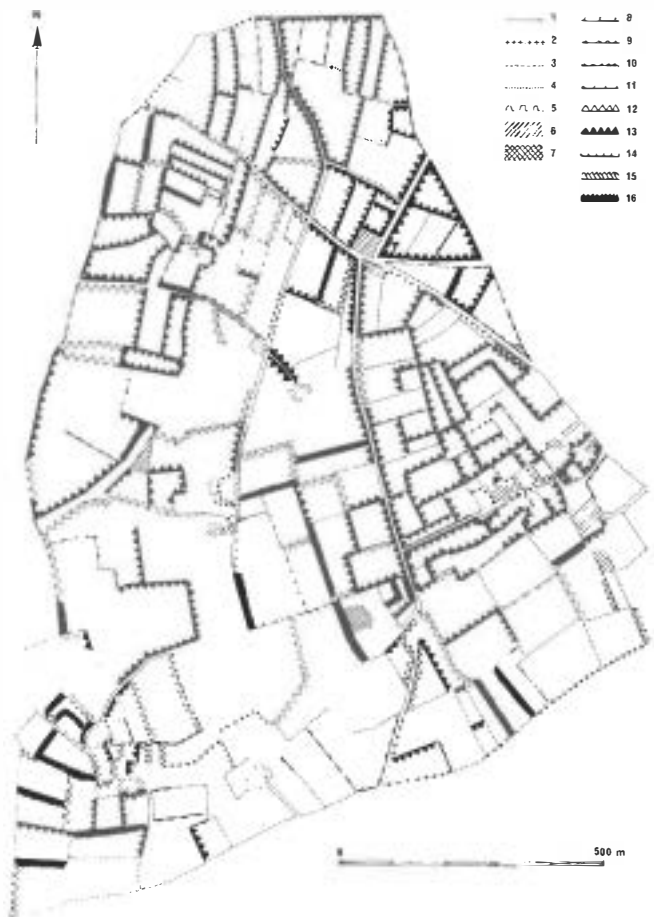


Fig. 2 : LA BASSE STRATE DES HAIES SUR UNE PARTIE DE LA COMMUNE DE NOTRE-DAME DE CENILLY (NOVEMBRE 1975).

2 : haie en taille basse. 3 : talus sans végétation. 4 : haie sans basse strate. 6 : maisons. 7 : bois. Voir le texte pour le reste de la légende.

combustible, et la régularité de son entretien. Ainsi la présence d'une basse strate continue de hauteurs variées (nord et est de la figure) signifie un bon entretien régulièrement échelonné dans le temps. Par contre la fréquence de taillis très hauts (au sud-ouest) est l'indice d'une taille différée, peut-être jusqu'à 15 ans. L'aspect discontinu ou parsemé de trous et la suppression de la basse strate (au sud) signalent la négligence dans le traitement ou une volonté de suppression. La carte des moyenne et haute strates (fig. 3) représente la densité linéaire des arbres et baliveaux. Elle montre que les densités normales (plus de quatre arbres pour 100 mètres) accompagnent des basses strates d'états très différents. Les parcelles agrandies, de forme irrégulière, visibles au centre et au sud n'ont plus que quelques arbres rares le long de leurs talus, alors que les parcelles plus petites ont plus fréquemment des rideaux d'arbres serrés. L'explication réside dans le fait que les exploitations modestes ont conservé le chauffage au bois et trouvent par conséquent dans la haie une ressource, alors que les exploitations plus importantes ont à la fois détruit des haies pour agrandir leurs champs et abandonné le bois au profit d'autres combustibles (fuel ou gaz).

Au-delà de l'analyse, cette documentation permet une interprétation globale qui repose sur une classification des haies en stades régressifs. La figure 4 en fournit une illustration pour une partie de la commune de Saint-Michel-de-Montjoie (Manche, canton de Saint-Pois). On a considéré que la haie qui possédait les trois strates (arbres de haut jet nombreux, baliveaux en quantité suffisante pour assurer le renouvellement, taillis fourni) représentait le stade du taillis sous futaie liné-



Fig. 3 : LES HAUTE ET MOYENNE STRATES DES HAIES SUR UNE PARTIE DE LA COMMUNE DE NOTRE-DAME DE CENILLY. (NOVEMBRE 1975).

1 : un à trois arbres pour 100 mètres. 2 : quatre à sept. 3 : plus de huit arbres. 4 : absence de ces strates. 6 : bois. 7 : maisons.

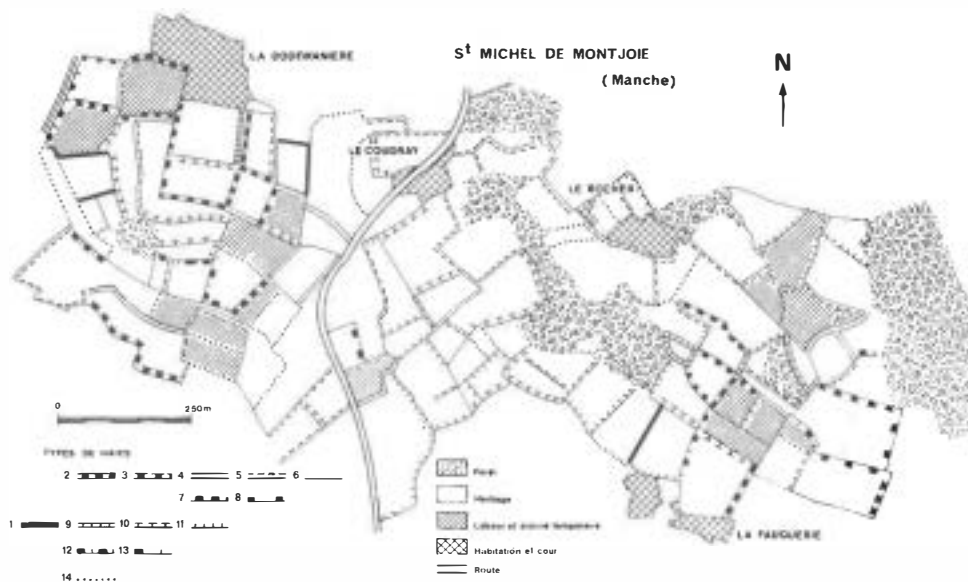


Fig. 4 : TYPES DE HAIES CLASSÉES SELON LES STADES RÉGRESSIFS DANS LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL DE MONTJOIE (OCTOBRE 1974).

(Légende dans le texte, sauf 14 : limites de parcelles sans haie-talus).

aire bien entretenu (type 1 de la fig. 4). La disparition d'une strate commande une série régressive. Ainsi la suppression des baliveaux de la strate moyenne signifie l'abandon du renouvellement de la haute strate. On pourra rencontrer les arbres de haut jet avec un taillis dense (type 2) ou avec un taillis clair (type 3), puis uniquement le taillis dense (4) ou le taillis clair (5), et enfin le talus pelé, sans végétations (6). Mais parfois ne subsistent, temporairement, que les arbres de haut jet, nombreux (7) ou clairsemés (8). Une autre série régressive provient de la suppression de la haute strate et peut n'être que momentanée ; elle comprend baliveaux et taillis denses (9) ou baliveaux et taillis clairs (10), ou baliveaux seuls et peu nombreux (11). Enfin la régression peut porter sur la destruction du taillis ; ne sont alors maintenus que les grands arbres et les baliveaux nombreux (12) ou insuffisants (type 13).

En dépit des très faibles remaniements apportés au réseau des talus et de l'allure très bocagère conservée

par le paysage de Saint-Michel-de-Montjoie, la carte révèle la profonde dégradation de ces haies à peu près uniquement constituées de séries régressives. Autour de la Dodemanière où les grands hêtres sauvent les apparences, les baliveaux ont disparu et on passe vite au simple taillis linéaire. Au sud du Coudray la dégradation est encore plus prononcée sans que les progrès des labours puissent être incriminés ; on n'y rencontre que les stades régressifs avancés. Il s'agit bien d'un abandon du traitement des haies par renoncement à toutes les ressources qu'elles fournissaient. Après l'achèvement de l'existence de la haute strate, on tendra vers un réseau de talus coiffés de quelques rejets arbustifs ou de rares arbres (MOORE *et al.*, 1965).

Utilisée conjointement avec les relevés de suppression des clôtures, cette méthode peut contribuer à une analyse physionomique, donc paysagère, et dynamique des régions de bocage.

SUMMARY

The appearance and significance of hedges

Contrary to certain theories, hedges are not aspects of semi-natural vegetation. They fulfil certain functions (enclosures for cattle, a source of fodder, fuel, and timber) which determine the selection of ve-

getal types and the way in which they are treated. Thus, the appearance of the hedge reveals its economic significance and its potential for survival. This paper proposes a method of analysis and large-scale cartography based on the different levels of growth and on the delimitation of regressive stages. A few examples have been taken from the bocage of Normandy (France).